

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00686 Numéro SIREN : 502 107 030 Nom ou dénomination : A.D.S.S.
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2021 sous le numéro de dépôt 5378



19 FEB. 2021

5378

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A.D.S.S		11 RUE MARCEL DASSAULT	
SIRET	5 0 2 1 0 7 0 3 0 0 0 0 2 0	93140 BONDY	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	3 2 7 4 4 4	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	3 8 1 2 0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐	
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies	☐			
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre
- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
A2F AUDIT EXPERTISE CONSEIL 75 RUE DE LA TOMBE ISSOIRE 75014 PARIS Tél. 01 43 48 00 70		Certifié conforme à l'original Le 16/02/2021 Le Gérant Tél.	
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date	05/06/2020
		Lieu	BONDY
		Qualité et nom du signataire	GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	0AKROUR SAMY

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »)

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	453 805	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise A.D.S.S Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 11 RUE MARCEL DASSAULT 93140 BONDY

Numéro SIRET * 5 0 2 1 0 7 0 3 0 0 0 0 2 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 9	3 1 1 2 2 0 1 8
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *	072	074		
	Autres * (3)	080	082		
	Valeurs mobilières de placement	084	086		
	Disponibilités	092	094		
	Charges constatées d'avance *	096	098		
	Total II	110	112		
	Total général (I+II)				
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142			
	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 039)	172			
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176			
	Total général (I + II + III)	180			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise A.D.S.S		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 9						Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 8					
A - RÉSULTAT COMPTABLE															
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209				210							
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215				214							
		services *		217				218	2 245 736		1 373 909				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222							
	Production immobilisée *							224							
	Subventions d'exploitation reçues							226							
	Autres produits							230	18 501		19 339				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A (I)							232	2 264 236		1 393 247				
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234						
		Variation de stock (marchandises) *							236						
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238	610 263		314 054				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240	14 747		(9 733)				
Autres charges externes *			(dont crédit bail mobilier 14 416 - immobilier)					242	541 903		449 634				
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 9 514)					244	15 602		13 266				
Rémunérations du personnel *								250	482 046		308 265				
Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	252 987		169 721				
Dotations aux amortissements *								254	12 135		9 544				
Dotations aux provisions								256							
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259					262			45 093				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260												
Total des charges d'exploitation (II)							264	1 929 683		1 299 844					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	334 553		93 403				
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS		Produits financiers			(III)				280	5					
	Produits exceptionnels			(IV)				290	22 439		608				
	Charges financières			(V)				294	2 226						
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347					300	8 594		4 204				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348												
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)				306	97 402		17 104				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	248 776		72 703				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2						312	248 776	314					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318							
	Provisions non déductibles *							322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324	97 402						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			330	19 386						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997					
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44 sexes)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44 sexes)	127		Zones de revitalisation rurales (44 sexes)	138			
Reprise d'entreprises en difficulté (44 sexes)		981		Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990				
Divers, dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-IBUD (art. 44 sexdecies)	992				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	365 564	354						
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I S seulement)						356							
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat								360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	365 564	372					

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2019

Détail des réintégrations diverses		
Amendes et pénalités		7 715
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autre		11 671
Total des réintégrations diverses	330	19 386

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A . D . S . S

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	12 088	412		414		416	12 088	12 088
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	26 435	442		444		446	26 435	26 435
	Installations générales agencements divers	450	6 196	452	2 667	454		456	8 862	8 862
	Matériel de transport	460	2 191	462		464		466	2 191	2 191
	Autres immobilisations corporelles	470	12 513	472	4 674	474		476	17 187	17 187
	Immobilisations financières	480	5 050	482	2 893	484		486	7 943	7 943
TOTAL		490	64 473	492	10 233	494		496	74 706	74 706
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	3 929	502	2 418	504		506	6 347	
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	3 485	532	3 682	534		536	7 167	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	987	542	881	544		546	1 868	
	Matériel de transport	550	725	552	677	554		556	1 402	
	Autres immobilisations corporelles	560	5 746	562	4 477	564		566	10 223	
TOTAL		570	14 872	572	12 135	574		576	27 007	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,5 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A . D . S . S

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	219 646
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	150 000
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : A . D . S . S				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				376	17
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	2 245 736
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	2 245 736
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	18 501
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	18 501
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	924 859
Variation négative des stocks				145	14 747
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	131 751
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	1 071 357
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	1 192 879
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	2 245 736	Effectifs au sens de la CVAE *	
		023	0		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024	160
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 5 0 2 1 0 7 0 3 0 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A . D . S . S

ADRESSE (voie) 11 RUE MARCEL DASSAULT

CODE POSTAL 93140

VILLE BONDY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	600

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique DRIOUICHI Prénom(s) SAMIR

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 300

Naissance : Date 191282 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 8 Voie RUE ADOLPHE JEDOR

Code postal 93700 Commune DRANCY Pays France

Titre (2) M. Nom patronymique AKROUR Prénom(s) SAMY

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 300

Naissance : Date 250182 N° Département 75 Commune TREMBLAY EN FR Pays FR

Adresse : N° 119 Voie RUE DU BERRY

Code postal 93290 Commune TREMBLAY EN FRANCE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A.D.S.S.

SARL au capital de 6000 euros

Siège Social : 11 Rue Marcel Dassault
93140 BONDY

RCS BOBIGNY 502 107 030

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU 30 JUIN 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 est un bénéfice de 248.776 € et compte tenu d'un report à nouveau créiteur de 35.377 €, le résultat distribuable est de 284.153 €.

Je vous propose d'affecter le bénéfice de la manière suivante :

- En distribution de dividendes pour la somme de 170.000 €
- Au poste de « report à nouveau créiteur » pour un montant de 114.153 €

RESOLUTION VOTEE D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 est un bénéfice de 248.776 € et compte tenu d'un report à nouveau créiteur de 35.377 €, le résultat distribuable est de 284.153 €.

Je vous propose d'affecter le bénéfice de la manière suivante :

- En distribution de dividendes pour la somme de 170.000 €
- Au poste de « report à nouveau créiteur » pour un montant de 114.153 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par le Gérant,
Samy AKROUR

SARL A.D.S.S - 1
11 Rue Marcel Dassault
93140 BONDY
Tél : 01 48 96 76 80
Fax : 01 48 96 79 94
RCS BOBIGNY 502 107 030